

Open Access

Françoise Sullet-Nylander*, Malin Roitman

“Mais vous avez tout à fait raison

M. le Premier ministre”

Termes d’adresse et débats politiques

télévisés de l’entre-deux-tours (1974–2012)

“Tiene usted toda la razón, señor Primer Ministro”

Formas de tratamiento y debates políticos televisados entre las dos vueltas electorales (1974–2012)

“You are quite right Mr. Prime Minister!” Terms of address and televised political debates between the two turns of the French presidential elections (1974–2012)

DOI 10.1515/soprag-2016-0004

Résumé: Depuis 1974, le débat de l’entre-deux-tours affrontant les “finalistes” avant le second tour des élections présidentielles est devenu une “institution” en France (1974: Giscard d’Estaing / Mitterrand; 1981: Mitterrand / Giscard d’Estaing; 1988: Mitterrand / Chirac; 1995: Chirac / Jospin; 2007: Sarkozy / Royal et 2012: Hollande / Sarkozy). Après avoir mené plusieurs études linguistico-discursives sur ce même corpus – en particulier sur les modes de questionnement, la réfutation et les formes de discours rapporté –, les auteures s’intéressent ici aux termes d’adresses utilisés par les deux candidats en face-à-face dans les six débats sus-nommés. Les études de l’ouvrage dirigé par Catherine Kerbrat-Orecchioni (2010), *S’adresser à autrui. Les formes nominales d’adresse en français*, ont bien montré que les *usages appellatifs* varient considérablement d’un genre interactionnel à l’autre. Il semble ainsi justifier de mener une étude approfondie, à la fois quantitative et qualitative, de l’évolution de ces usages appellatifs au sein du genre

*Corresponding author: **Françoise Sullet-Nylander**, Romanska och klassiska institutionen, Stockholms universitet, E-Mail: Francoise.Sullet-Nylander@su.se

Malin Roitman, Romanska och klassiska institutionen, Stockholms universitet, E-Mail: Malin.Roitman@su.se



© 2016, Françoise Sullet-Nylander, published by de Gruyter

This work is licensed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 3.0 License.

discursif des débats politiques télévisés de l'entre-deux-tours, ceux-ci couvrant une période d'une quarantaine d'années. Les auteures s'interrogent sur les formes (*Monsieur* + patronyme, *Madame* + patronyme, *Monsieur le Premier ministre*, etc.) des termes d'adresse et sur la fréquence avec laquelle ils sont utilisés au fil des décennies. L'analyse porte également sur l'emploi de ces formes en allocution et / ou en delocution et sur les fonctions pragmatiques que jouent ces unités dans les débats de l'entre-deux-tours.

Mots-clés: termes d'adresse, débats politiques télévisés français, allocution et delocution, fonctions pragmatiques.

Resumen: Desde 1974, el debate televisivo entre los “finalistas” para la segunda vuelta de las elecciones presidenciales se ha convertido en una “institución” en Francia (1974: Giscard d’Estaing / Mitterrand; 1981: Mitterrand / Giscard d’Estaing; 1988: Mitterrand / Chirac; 1995: Chirac / Jospin; 2007: Sarkozy / Royal, y 2012: Hollande / Sarkozy). Tras realizar varios estudios lingüístico-discursivos sobre este mismo corpus – en particular sobre las formas de interrogación, la refutación y las formas de discurso indirecto– en el presente artículo las autoras se interesan por las formas de tratamiento utilizadas por los respectivos candidatos en el cara a cara de los seis debates mencionados. Los trabajos de la obra dirigida por Catherine Kerbrat-Orecchioni (2010), *S’adresser à autrui. Les formes nominales d’adresse en français*, han mostrado que el uso de los apelativos varía considerablemente de un género interaccional a otro. Esto justifica emprender un estudio, cuantitativo y cualitativo a la vez, de la evolución del uso de apelativos en el género discursivo que constituyen los debates políticos televisados entre las dos vueltas electorales, los cuales cubren un período de cuarenta años. Las autoras observan las formas de tratamiento (*Monsieur* + patronímico, *Madame* + patronímico, *Monsieur le Premier ministre*, etc.) y la frecuencia con que se utilizan a lo largo de cuatro décadas. Así mismo, el análisis trata sobre el empleo de estas formas en alocución y / o en delocución y sobre las funciones pragmáticas desempeñadas por estas unidades en los debates.

Palabras claves: formas de tratamiento, debate político televisado francés, alocución y delocución, funciones pragmáticas.

Abstract: Since 1974, the TV-debate between the “finalists” before the second round of presidential elections has become an “institution” in France (1974: Giscard d’Estaing / Mitterrand; 1981: Mitterrand / Giscard d’Estaing; 1988: Mitterrand / Chirac; 1995: Chirac / Jospin; 2007: Sarkozy / Royal and 2012: Sarkozy / Hollande). After having conducted several linguistic-discursive studies on the same corpus – especially on the modes of questioning, refutation and forms of reported speech –, the authors are interested here in terms of address used by

both candidates face to face in the six debates mentioned above. The studies included in the book directed by Catherine Kerbrat-Orecchioni (2010), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, have demonstrated that appellative practices vary considerably from one interactional genre to another. It seems then well justified to conduct a study, both quantitative and qualitative, on the evolution of these appellatives usages within the discursive genre of TV political debates, which cover a period of more than forty years. The authors look at the forms of terms of address (*Monsieur + patronymic*, *Madame + patronymic*, *Monsieur le Premier ministre*, etc.) and at the frequency with which they are used over the last four decades. The analyses also focus on the use of these forms in speech in allocution and / or in delocution and on the pragmatic functions played by these units in the debates.

Keywords: Terms of Address, French Televised Political Debates, Allocution and Delocution, Pragmatic Functions.

1 Introduction

Inspirées, entre autres, par les études menées par Clayman & Heritage (2002) sur le rapport journalistes-présidents américains, nous avons pris l'initiative, en 2008, d'analyser les débats politiques télévisés dits de l'entre-deux tours des élections présidentielles françaises de 1974 à 2012.¹ Ces face-à-face sont déterminants dans la vie politique française et constituent un objet d'investigation particulièrement intéressant pour l'analyse du discours politico-médiatique. Dans trois premières études à caractère *linguistico-discursif*, nous nous sommes intéressées à l'emploi de phénomènes linguistiques tels que les *modes de questionnement*, les *préconstruits* et les *discours rapportés* dans ce genre discursif (Sullet-Nylander & Roitman, 2010a, 2010b et 2011).

L'étude que nous présentons ici porte sur les formes nominales d'adresse utilisées dans l'ensemble des débats à ce jour: en 1974, Valéry Giscard d'Estaing vs François Mitterrand; en 1981, Valéry Giscard d'Estaing vs François Mitterrand; en 1988, François Mitterrand vs Jacques Chirac; en 1995, Jacques Chirac vs Lionel Jospin; en 2007, Ségolène Royal vs Nicolas Sarkozy et en 2012, François Hollande vs Nicolas Sarkozy.² Il s'agira d'une étude à la fois quantitative et qualitative dans

1 Le prochain débat de l'entre-deux-tours devrait avoir lieu lors de la prochaine élection présidentielle, en mai 2017.

2 Aucun débat n'a eu lieu en 2002, Jacques Chirac ayant refusé de débattre avec Jean-Marie Le Pen arrivé au deuxième tour de l'élection présidentielle.

laquelle on s'intéressera en premier lieu à l'emploi des formes nominales d'adresse entre les candidats.³ En effet, l'emploi de tel ou tel terme d'adresse permet de définir la relation que les participants entretiennent les uns avec les autres dans l'interaction; ces formes permettent également de caractériser les rituels sociaux de hiérarchie et de respect (Lehmann 2010: 4). Il nous semble particulièrement intéressant d'analyser chacun des face-à-face sous l'angle de l'*adressage* (Kerbrat-Orecchioni, 2010) et de mettre en lumière les changements et les continuités au fil des quarante dernières années.

Après avoir effectué un bref parcours des recherches antérieures, de la terminologie et des définitions concernant notre objet d'étude (section 2), nous présenterons nos hypothèses et questions de recherche (section 3). Les sections suivantes seront consacrées aux analyses (quantitatives) des termes d'adresse présents au fil des six débats (section 5) et à leurs fonctions pragmatiques (section 6).

2 Études antérieures, terminologies et définitions

L'ouvrage sur les formes nominales d'adresse dirigé par Catherine Kerbrat-Orecchioni (2010) comprend dix études de ces formes linguistiques dans divers contextes situationnels:⁴ conversations familiales, réunions de travail, à l'école, au gouvernement, au parlement, dans les interviews politiques radiophoniques, dans le phone-in, dans l'émission *L'île de la tentation* et dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007. Cette variété d'études sur le sujet a montré que les *usages appellatifs* varient considérablement d'un genre interactionnel à l'autre. Il nous semble donc justifier de faire une étude approfondie de l'évolution de ces usages appellatifs au sein du genre discursif des débats politiques télévisés de l'entre-deux-tours, ceux-ci couvrant une période d'une quarantaine d'années. Il convient de préciser dès à présent que les règles en vigueur, bien qu'assez souples et implicites, préconisent que les candidat.e.s s'adressent l'un.e à l'autre à l'aide de la formule *monsieur* ou *madame*, suivi du patronyme. C'est, selon Kerbrat-Orecchioni (2012: 30), cet usage "symétrique et égalitaire" qui catégorise les deux débatteurs "comme de simples candidats". On verra par la suite que

³ Dans cette première étude sur les termes d'adresse dans tous les débats télévisés de l'entre-deux-tours, nous ne travaillerons pas systématiquement sur les termes d'adresse utilisés par les journalistes pour s'adresser aux candidats.

⁴ Un deuxième ouvrage dirigé par Kerbrat-Orecchioni (2014) s'intéresse à l'emploi des formes nominales d'adresse dans une perspective interculturelle. Nous comptons également explorer, dans un futur projet à caractère comparatif, l'utilisation des formes nominales d'adresse dans des débats politiques issus de pays francophones et hispanophones.

cet usage est loin d’être la règle au fil des 40 dernières années et que c’est à celui-ci que le candidat Mitterrand a failli en 1988 face à Jacques Chirac.

Selon Kerbrat-Orecchioni (2010: 9), tous les énoncés sont adressés, qu’ils comportent ou non un terme d’adresse, c’est-à-dire une “forme linguistique désignant explicitement l’allocutaire”. Cette auteure précise également que les termes *d’adresse* ne sont pas nécessairement des termes *en* adresse et qu’ils sont généralement susceptibles de désigner, outre l’allocutaire (valeur *allocutive*), le délocuté (valeur *délocutive*). Dans la première partie de notre étude, nous reviendrons sur les fonctions des termes d’adresse dans les débats: nous mettrons en particulier l’accent sur la différenciation entre l’emploi *interpellatif* (toi à qui je parle) et l’emploi *désignatif* renvoyant à un délocuté (celui ou celle de qui je parle). Nous parlerons ainsi d’un côté de *fonction allocutive* et de l’autre de *fonction délocutive*, bien que cette distinction ne soit pas toujours aisée à faire dans le vif des interactions verbales. Nous chercherons ainsi à relever les différences entre les débats au fil des années et entre les candidats, quant à leur *profil interpellatif* (de Chanay, 2010).

Enfin, précisons que nous excluons de notre étude, les *pronoms* d’adresse, qui pourraient faire l’objet d’une étude à part. En effet, à l’instar de Johnen (2014), nous considérons que les formes nominales d’adresse permettent d’exprimer des valeurs relationnelles et sociales plus nuancées que les formes pronominales.⁵ Dans le genre discursif à l’étude, ces formes, sont chargées de fonctions pragmatiques diverses sur lesquelles nous reviendrons.

Comme le signale André Petitjean,⁶ la terminologie diffère entre *terme d’adresse*, *forme d’adresse* ou *nom d’adresse*, selon les différents chercheurs. Nous avons choisi de travailler avec le syntagme *terme d’adresse* (abrégié TA dans la suite du texte) qui s’applique à toute forme renvoyant dans le discours à l’autre, directement (vocatif) ou en référence. Dans notre étude, le syntagme *terme d’adresse* couvrira les formes suivantes:

- *Monsieur / Madame* (ex. *Madame*, débat 2007)
- *Monsieur / Madame* + patronyme (ex. *Madame Royal*, débat 2007)
- *Monsieur / Madame* + prénom + patronyme (ex. *Monsieur François Mitterrand*, débat 1981)
- *Monsieur / Madame* + titre / fonction (ex. *Monsieur le Premier ministre*, débat 1988)
- Prénom + patronyme (ex. *Jacques Chirac*, débat 1995)

⁵ Kerbrat-Orecchioni (2010: 8) parle à cet effet de *puissants relationèmes* qui marquent la relation interpersonnelle et construisent l’espace social de l’interaction.

⁶ Nous référons ici au texte d’une conférence donnée par André Petitjean à Milan en 2013. L’auteur nous a gracieusement transmis ce texte et nous l’en remercions.

3 Questions de recherche et hypothèses

Les principales questions de recherche de notre étude seront les suivantes:

- Quelles formes sont utilisées, au fil des six débats, pour l'activité d' *adressage* (Kerbrat-Orecchioni, 2010) et avec quelle fréquence?
- Au-delà de la fonction de *désignation*, quelles sont les fonctions pragmatiques de ces TA au sein des débats?
- Peut-on observer des changements / des continuités entre les six débats et entre les (sept) candidats au cours des 42 dernières années?

Comme il a déjà été mentionné, les *usages appellatifs* varient considérablement d'un genre discursif à l'autre: notre hypothèse est que dans le genre étudié ici, les TA ont des fonctions argumentatives déterminantes quant à la gestion du débat par les deux candidats en face-à-face.

4 Allocution et délocution

Arrêtons-nous dans un premier temps sur les formes employées en *allocution*. Il s'agit d'unités à fonction appellative qui se caractérisent, d'un point de vue syntaxique, par la *propriété de détachement* (Kerbrat-Orecchioni, 2010: 11). En voici quelques exemples extraits de quatre débats de l'entre-deux-tours:⁷

- (1) Débat de 1974:

VGE: Et à Lyon? Et à Paris?

FM: Est-ce que vous voulez que nous fassions le compte, *monsieur Giscard d'Estaing*, de l'ensemble des villes de France et des départements de France où je suis arrivé en tête? C'est tellement écrasant, à l'exception, en effet, du seul centre de Paris.

- (2) Débat de 1995:

JC: *Monsieur Jospin*, 74 milliards de pertes immobilières du Crédit lyonnais, ça, c'est le système socialiste!

LJ: Donc, nous sommes en 1995, on ne peut pas toujours, *Jacques Chirac*, être tourné vers le passé, surtout vraiment vers l'aube, en plus, de cette situation.

⁷ Dans tous les exemples cités, le terme d'adresse sera indiqué en italique. Nous identifions le candidat par les initiales de son nom: FM = François Mitterrand; VGE = Valéry Giscard d'Estaing; JC = Jacques Chirac; LJ = Lionel Jospin; SG = Ségolène Royal; NS = Nicolas Sarkozy; FH = François Hollande.

(3) Débat de 2007:

SR: Non, *monsieur Sarkozy*, tout n'est pas possible dans la vie politique, ce discours, cet écart entre le discours et les actes, surtout lorsqu'il s'agit d'enfant handicapé, ce n'est pas acceptable. Je suis très en colère.

(4) Débat de 2012:

FH: Eh bien voilà une différence, *monsieur Sarkozy*, entre vous et moi. Moi, je protège les enfants de la République, vous, vous protégez les plus privilégiés, c'est votre droit.

Dans chacun de ces exemples, le TA est indiqué – dans la transcription – sous forme d'incise. Dans l'interaction, il vient renforcer l'acte de langage à l'œuvre dans l'énoncé: l'acte de questionner en (1) et l'acte de réfuter en (3); en ce qui concerne l'exemple (2), il s'agit pour Jacques Chirac d'une part et pour Lionel Jospin d'autre part de marquer leur désaccord avec l'adversaire; plus particulièrement dans l'énoncé de Jacques Chirac où le terme d'adresse apparaît en position initiale (“*Monsieur Jospin*, 74 milliards de pertes immobilières du Crédit lyonnais, ça, c'est le système socialiste!”). Dans les deux énoncés, le terme d'adresse – que l'on pourrait qualifier ici, à l'instar de Détrie (2006), d'*apostrophe* nominale – vient appuyer l'assertion et constitue une sorte de rappel à l'ordre. Il en va de même, selon nous, de l'exemple (4) où, à l'aide du TA *monsieur Sarkozy*, François Hollande renforce la *différence* entre lui et son interlocuteur, ce qui est appuyé par l'emploi des pronoms toniques *moi* et *vous* dans l'énoncé suivant (“*Moi*, je protège les enfants de la République, *vous*, vous protégez les plus privilégiés, c'est votre droit”).

Selon Détrie (2006) et Monte (2007), il existe une corrélation assez forte entre la place du terme d'adresse en position finale et la modalité injonctive d'un côté, et entre la place à l'initiale ou en position médiane et la modalité interrogative. Dans notre corpus, le terme d'adresse apparaît plus rarement en position finale que dans les deux autres positions. La plupart des occurrences de TA en fonction allocutive sont – comme dans les exemples (1) à (4) – placés au début ou au milieu de l'énoncé et servent à gérer l'interaction, c'est-à-dire à renforcer un acte de parole, à solliciter la parole ou à interrompre l'autre intervenant. Le plus souvent, dans le genre interactif du débat de l'entre-deux-tours, il ne s'agit pas de faire preuve de politesse vis-à-vis de son interlocuteur, mais au contraire de le mettre sous pression et de le responsabiliser face à ses propos ou arguments.

Voyons à présent les formes employées en *délocution*, c'est-à-dire des unités référentielles à la troisième personne.⁸ Dans le genre du débat, les TA en *délocution* sont intéressants car ils désignent l'allocutaire en même temps qu'ils servent à l'interpeller. Dans cette situation de communication où l'audience et les

⁸ Kerbrat-Orecchioni (2010: 14) parle, elle, de *délocution in praesentia*: “une personne présente est à tous égards traitée comme une tierce personne, c'est-à-dire exclue du circuit de l'interlocution.”

animateurs sont aussi des destinataires, le terme d'adresse, même en délocution, ne vise jamais exclusivement l'audience et / ou les animateurs, mais aussi l'allocutaire. Voyons quelques exemples extraits de quatre débats:

(5) Débat de 1974:

VGE: *Monsieur Mitterrand* a dit à l'instant une chose que je suis obligé de rectifier, qui n'est pas exacte: le dédoublement du minimum vieillesse ne conduit pas à 21 francs [...] Alors, *monsieur Mitterrand* a recensé les difficultés quotidiennes des Français [...] *Monsieur Mitterrand* part d'un raisonnement sur le passé, j'aurais préféré, et je le lui ai dit, parler de l'avenir.

(6) Débat de 1981:

FM: Après avoir entendu ce qui vient d'être dit par *M. Giscard d'Estaing* j'avais moi envie de lui poser une question et selon les règles qui ont été établies, ce sera donc une question indirecte qui sera quand même entendue. Je voulais simplement qu'on m'explique, c'est-à-dire que *l'autre candidat* veuille bien m'expliquer son raisonnement ne tombe-t-il pas dans le vide? Le 17 mai 1974, vous déclariez — c'était une autre élection présidentielle, il y a sept ans — Je vous demande de me croire, vous vous adressiez aux Français.

(7) Débat de 1988:

FM: *Monsieur le Premier ministre* a sorti, tout de suite, non pas tout son sac, pas vidé entièrement, je ne le pense pas, mais il est parti à l'assaut, c'est assez dans son tempérament; moi, j'ai le mien et j'aime bien voir les choses telles qu'elles sont.

(8) Débat de 2012:

FH: Que faire par rapport aux otages? Je n'ai pas les informations que peut-être *monsieur Sarkozy* peut nous livrer.

L'exemple (6) est particulièrement intéressant du point de vue du jeu entre allocution et délocution. Dans cette intervention, François Mitterrand s'adresse d'abord aux journalistes afin de poser une question à Valéry Giscard d'Estaing; comme il le dit de manière très explicite: "ce sera donc une question indirecte qui sera quand même entendue". En effet, les règles en vigueur au moment du débat de 1981 sont que les candidats ne se posent pas de questions directement l'un à l'autre. Pourtant, les deux derniers énoncés de son intervention sont sur le mode allocutif, à l'aide de formes pronominales: "Le 17 mai 1974, vous déclariez — c'était une autre élection présidentielle, il y a sept ans — Je vous demande de me croire, vous vous adressiez aux Français...". Convenons, avec de Chanay (2010: 290) que l'alternance délocution-allocution dans les débats de l'entre-deux-tours est plus complexe qu'il n'y paraît. Dans le débat de 1981, ce sont ainsi les règles externes imposées aux candidats qui influent sur la forme des adresses à l'adversaire.

L'exemple (7), extrait du débat de 1988, illustre tout d'abord comment le candidat Mitterrand déroge à la règle selon laquelle il leur faut utiliser *Monsieur* + patronyme (comme mentionné plus haut). En plus de nier à Jacques

Chirac son statut de candidat à égalité avec lui-même, M. Mitterrand accentuée, par l’emploi en délocution de *Monsieur le Premier ministre*, la prise de distance vis-à-vis de l’échange avec l’interlocuteur. Quant à l’exemple (5), il nous semble que Valéry Giscard d’Estaing cherche, à l’aide du terme d’adresse en délocution, à *atténuer* les critiques qu’il adresse à son interlocuteur. Il s’agit bien aussi d’une prise de distance, mais davantage ici en passant par des formules de politesse. Nous reviendrons plus loin sur ces effets pragmatiques des TA en délocution.

Ce bref parcours des TA utilisés en allocution et/ou en délocution dans les débats nous a déjà permis de déceler certaines fonctions pragmatiques spécifiques des TA dans notre corpus. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

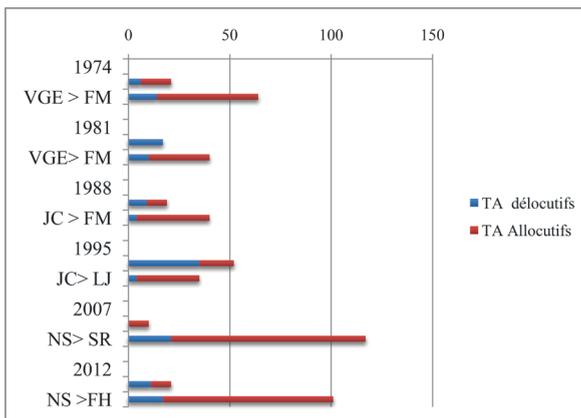
5 D’un débat à l’autre: résultats quantitatifs

Voyons à présent comment les TA en allocution et en délocution se répartissent au fil des débats de 1974 à 2012 (section 5.1, tableau 1) pour ensuite examiner les différentes formes de TA (section 5.2, tableaux 2–7).

5.1 Termes d’adresse employés en allocution vs en délocution

Dans le tableau 1, ci-dessous, nous utiliserons, comme dans les exemples cités, les initiales des candidats: FM = François Mitterrand; VGE = Valéry Giscard d’Estaing; JC = Jacques Chirac; LJ = Lionel Jospin; SG = Ségolène Royal; NS = Nicolas Sarkozy; FH = François Hollande.

Tableau 1: TA délocutifs et TA allocutifs.



Constatons dans un premier temps que le nombre de TA diffère assez considérablement d'un débat à l'autre. C'est en 2007 que leur nombre est le plus élevé, presque 130 occurrences. Nicolas Sarkozy s'adresse 117 fois à Ségolène Royal avec un terme d'adresse (emplois allocutif et délocutif confondus). En 2012, il s'adresse 101 fois à François Hollande avec un TA. Ces deux derniers débats se démarquent des précédents par leur intensité interactive: les tours de paroles y sont plus courts et arrivent avec une fréquence plus élevée que dans les précédents. En 2007, un TA est employé tous les 70 mots et, en 2012, tous les 50 mots. Les fréquences des TA dans les autres débats sont les suivantes: 1974, un TA tous les 90 mots; 1981, un TA tous les 154 mots; 1988, un TA tous les 155 mots et, en 1995, un TA tous les 124 mots. Ainsi, dans les quatre premiers débats, les TA arrivent avec une fréquence plus faible, même si celui de 1974 est un peu plus riche en TA que les suivants. On peut ainsi constater qu'il existe une certaine relation entre la fréquence des tours de parole et le nombre de TA utilisés.

Il est également intéressant de constater que Nicolas Sarkozy utilise plus de TA avec Ségolène Royal qu'avec François Hollande. À partir de ce résultat, il aurait certainement été intéressant d'étudier les TA d'une perspective qui prend en compte les genres sexuels. Cependant, à ce stade de notre étude, nous ne pouvons dire si cet usage abondant de la part de Nicolas Sarkozy avec Ségolène Royal pourrait s'expliquer comme un dispositif discursif sexué. On peut en effet se demander si l'usage (abondant) des TA par Nicolas Sarkozy – aussi bien en 2007 qu'en 2012 – représente une tendance générale, d'un point de vue diachronique, ou bien cela montre-t-il tout simplement une préférence personnelle de l'ex-président? À ce sujet, il peut être intéressant de mentionner que de tous les candidats, c'est Ségolène Royal qui se sert le moins des TA, bien qu'elle participe à un des débats les plus interactifs.

Comme l'indique également le tableau 1 ci-dessus, c'est en 1981 et 1988 que les candidats produisent le moins de TA. Cela est probablement dû au fait que François Mitterrand a refusé de s'adresser directement à ses interlocuteurs (voir exemples 6 et 7 ci-dessus). Il a choisi de communiquer avec son interlocuteur en passant par les deux journalistes-animateurs. C'est aussi François Mitterrand qui produit le moins de TA sur l'ensemble des débats.

En ce qui concerne les fonctions *allocutive* et *délocutive*, constatons que les TA utilisés en allocution sont utilisés trois fois plus souvent que les TA en délocution. Sur 544 TA au total, 396 (73%) sont utilisés en allocution et 148 (27%) en délocution. Les TA en délocution (voir ci-dessus) dominent seulement en 1995. C'est en effet ce débat, entre Jospin et Chirac, qui équilibre cette moyenne; en 2007, les TA allocutifs sont en effet 6 fois plus utilisés que les délocutifs. Les TA en délocution sont plus fréquemment utilisés dans les deux premiers débats que dans les deux derniers. Nous reviendrons à ces phénomènes dans la discussion sur les fonctions pragmatiques.

Enfin, dans tous les débats (à l'exception de 1995), les candidats de droite servent de plus de TA que leurs homologues de gauche. Lionel Jospin est le seul candidat de gauche qui emploie plus de TA que son adversaire. Cependant, la plupart des TA employés par ce dernier sont pourtant en délocution, à la différence de tous les autres candidats qui montrent une nette préférence pour les TA en allocation.

5.2 Les formes de TA

Regardons à présent la répartition des différentes formes de termes d'adresse dans les six débats de l'entre-deux-tours de 1974 à 2012:

Tableau 2: Formes de TA 1974.

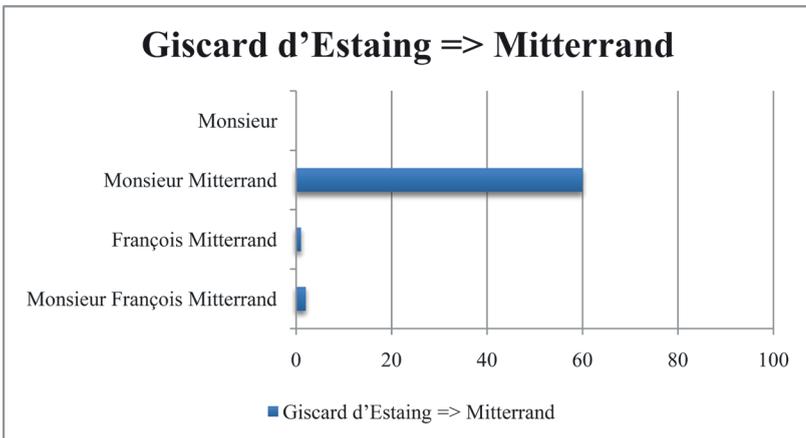
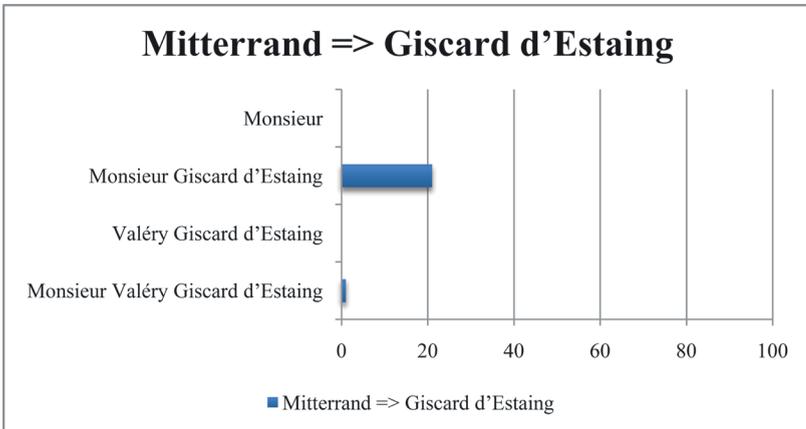
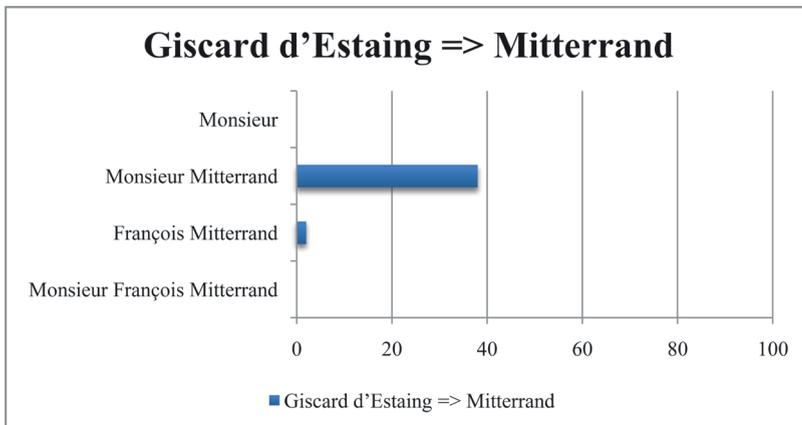
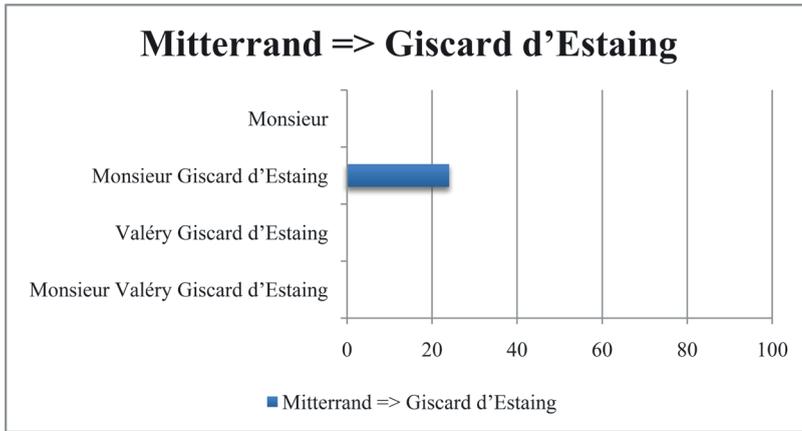
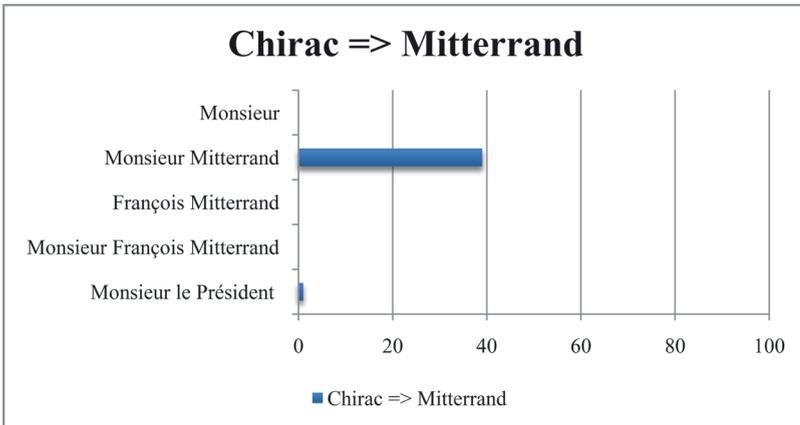
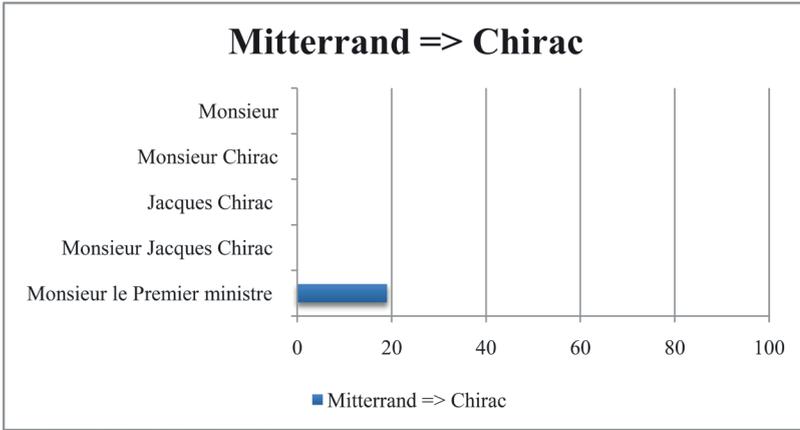


Tableau 3: Formes de TA 1981.



Bien que n'ayant pas inclus (quantitativement) les formes utilisées par les journalistes dans cette étude, ces données sont intéressantes à prendre en considération dans la mesure où elles font partie du cotexte linguistique et situationnel et pouvant ainsi avoir un impact sur les *comportements interpellatifs* des candidats, e. s. On note une évolution chronologique nette: en 1974 et en 1981, les journalistes utilisent soit *Monsieur* + prénom + patronyme soit *Monsieur* + patronyme et toutes les occurrences des journalistes ont la fonction allocutive. En 1988, ils se servent uniquement de la forme *Monsieur* + patronyme, tandis qu'en 1995, ils s'adressent aux candidats avec prénom + patronyme. En 2007, la femme journaliste se sert de *Monsieur Sarkozy* et *Madame Royal* à une seule occasion,

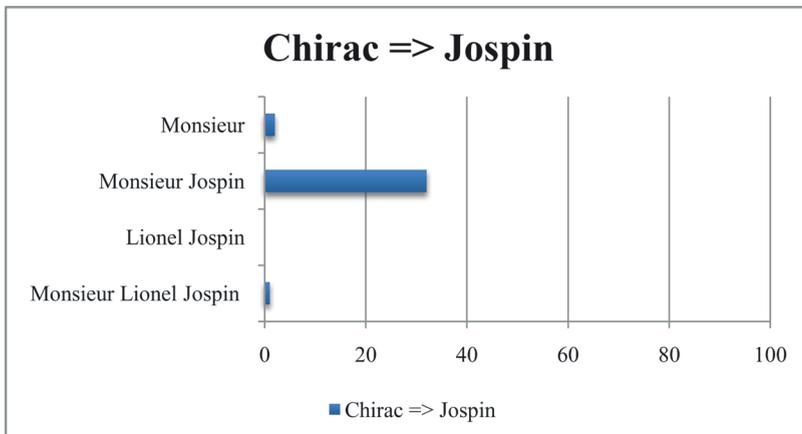
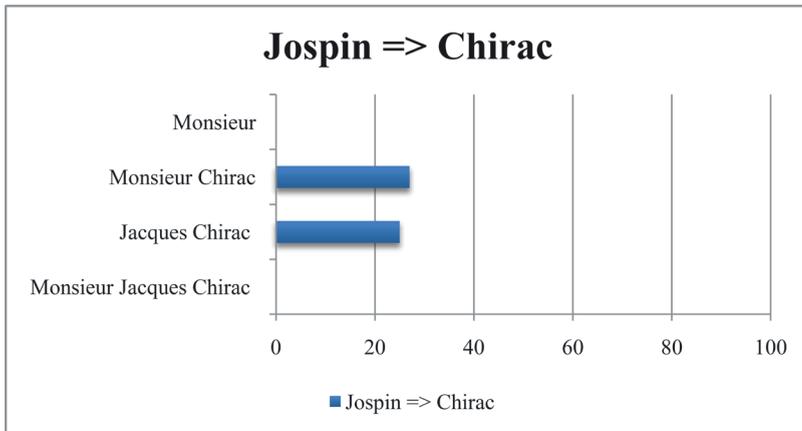
Tableau 4: Formes de TA 1988.



au début du débat. Ensuite, il n’y a que des occurrences de prénom + patronyme. En 2012, il y a une tendance mixte et il semble que les journalistes n’aient pas décidé au préalable quelles formes utiliser. En dehors des formes prénom + patronyme, David Pujadas, en 2012, se sert de *Monsieur Hollande* mais pas de *Monsieur Sarkozy*, tandis que Laurence Ferrari se sert de *Monsieur* + patronyme pour les deux candidats.

Pour ce qui concerne l’adressage entre les candidats, la forme que nous considérons comme la plus informelle (*madame*) est utilisée 79 fois par Nicolas Sarkozy en 2007, tandis que Ségolène Royal n’emploie aucun *monsieur*. Il est justifié alors de se poser la question de savoir si Nicolas Sarkozy emploie autant cette

Tableau 5: Formes de TA 1995.

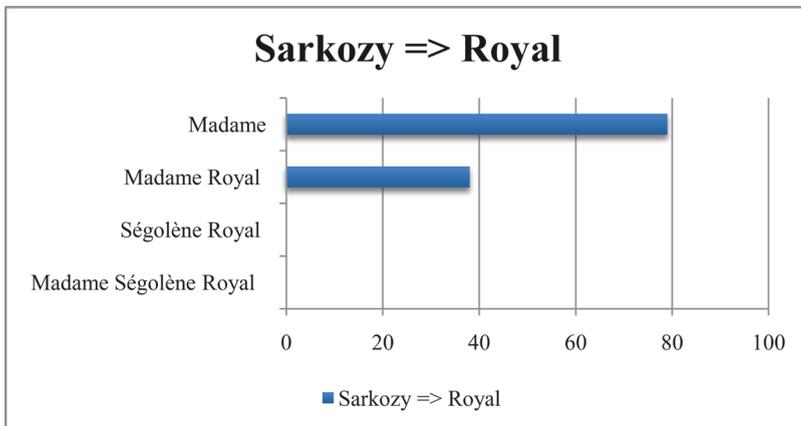
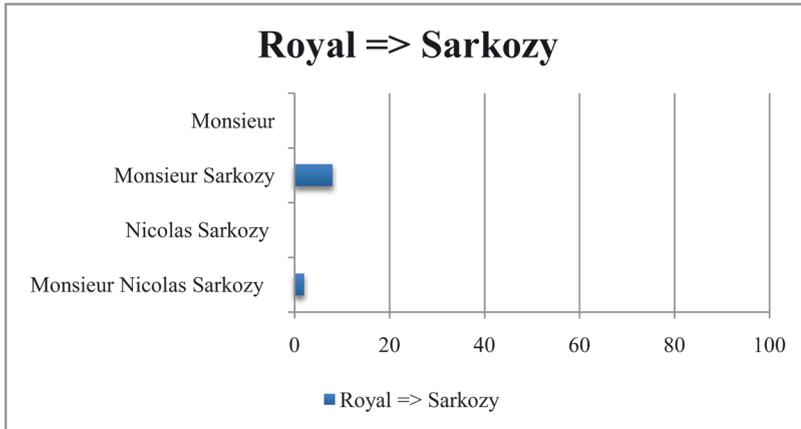


forme parce qu'il interagit avec une candidate-femme.⁹ Cela ne peut rester qu'une hypothèse. C'est seulement en étudiant un corpus plus important, comportant plusieurs acteurs des deux sexes, il serait probablement possible de se prononcer plus clairement sur l'impact du paramètre du genre sexuel.

Lionel Jospin (en 1995) se démarque des autres candidats par le fait qu'il utilise la formule prénom + patronyme (*Jacques Chirac*) 25 fois. Le débat de 1995 entre Jacques Chirac et Lionel Jospin est en effet le plus *amical* des six débats: on assiste à de vraies discussions de fonds sans épisodes durant lesquels les

⁹ En comparaison, Nicolas Sarkozy n'emploie que deux fois la forme courte *monsieur* avec François Hollande.

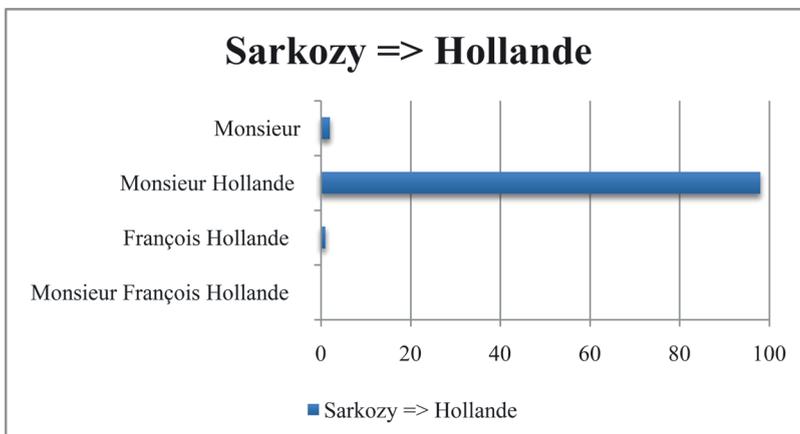
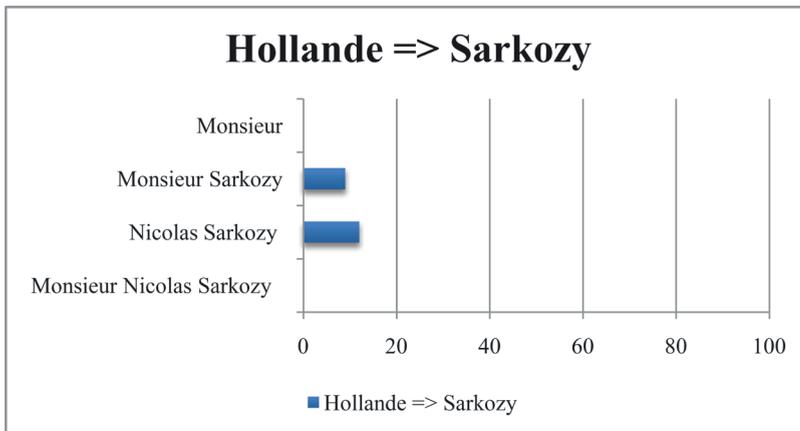
Tableau 6: Formes de TA 2007.



candidats se lancent des invectives. Ce terme d'adresse peut être considéré comme une manifestation d'une certaine connivence entre ces deux candidats. Les autres débatteurs ne se servent pratiquement pas de la formule prénom + patronyme, à l'exception de Hollande qui se sert 12 fois de *Nicolas Sarkozy*. Enfin, observons que François Mitterrand se démarque des autres avec la forme *Monsieur le premier ministre* qu'il utilise à 19 reprises en 1988.

Enfin, signalons que, dans tous les débats confondus, la forme *monsieur + prénom + patronyme* n'apparaît que trois fois, en 1974 (*Monsieur Valéry Giscard d'Estaing* et *Monsieur François Mitterrand*), une fois en 1995 (*Monsieur Lionel Jospin*) et deux fois en 2007 (*Monsieur Nicolas Sarkozy*). Il semble donc que ce type de TA soit trop lourd dans la scène générique du débat de l'entre-deux-tours, où les échanges doivent être relativement rapides et *percutants*.

Tableau 7: Formes de TA 2012.



6 Fonctions pragmatiques des TA dans les six débats

6.1 Les TA allocutifs

Ces formes, rappelons-le, se caractérisent par la propriété de détachement, à savoir qu'elles ne sont pas intégrées à la syntaxe. Au-delà de cette particularité syntaxique, nous cherchons à mettre en lumière les fonctions pragmatiques que jouent ces unités dans les débats de l'entre-deux-tours. Nous avons déterminé deux types de fonctions pragmatiques dans notre corpus: les *TA en fonction allocutive-interpellative* et les *TA en fonction allocutive-argumentative*.

Les TA allocutifs-interpellatifs sont employés pour la gestion de la parole, c'est-à-dire prendre et garder la parole, mais aussi pour interrompre ou solliciter une réponse de son adversaire. Comme le signale Détrie (2006), ces TA accentuent le *lien interlocutif*; ils assurent la fluidité de l'échange verbal:

- (9) Débat de 1974
VGE: Alors, *monsieur Mitterrand*, nous allons parler de la politique économique, c'est un autre sujet.
- (10) Débat de 1995
JC: Quelle est la conséquence de cette disposition, *monsieur Jospin*?
- (11) Débat de 2007
NS: *Madame Royal*, est-ce que vous me permettez de dire un mot?
SR: toutes les branches..
NS: *Madame*, souffrez-vous que je finisse une phrase?

Dans les exemples (10) et (11), la fonction interpellative est tout à fait évidente dans la mesure où le / les TA accompagne / nt des énoncés interrogatifs (“Quelle est la conséquence de cette disposition, *monsieur Jospin*?” / “*Madame Royal*, est-ce que vous me permettez de dire un mot?” / “*Madame*, souffrez-vous que je finisse une phrase?”). Dans l'exemple (9), le TA permet à Valéry Giscard d'Estaing d'interpeller son interlocuteur afin de l'entraîner vers un nouveau thème.

Les TA que nous avons nommés *allocutifs-argumentatifs* sont plutôt utilisés pour mettre l'allocutaire sous pression, pour le responsabiliser vis-à-vis de son propre discours. Dans ce cadre discursif, ils contribuent à créer une scénographie de domination, où les débatteurs se *corrigent* l'un l'autre. Ces formes apparaissent dans les séquences les plus polémiques, comme dans l'exemple (12) ci-dessous, issu du débat de 2007, qui comme nous l'avons noté plus haut, est un des débats les plus *polémiques*. Il s'agit ici du renforcement de l'acte de *réfutation*:

- (12) Débat de 2007
SR: Vous défendez le nucléaire, mais vous ignorez la part du nucléaire.
NS: Non, *madame*. Non, non, nous avons moitié de notre électricité est d'origine nucléaire, *madame*
SR: Non, 17 % seulement de l'électricité.
NR: Non, ce n'est pas exact. Ce n'est pas exact, *Madame*. Ce n'est pas exact. Non *madame*, n'est pas exact.
SR: Tout cela se verra. Mais si c'est cela.
NS: Non, *madame*, c'est un choix majeur. Continuons-nous le choix du nucléaire ou l'arrête-t-on?

Si le TA accompagne un *face threatening act* (ordre, réfutation, reproche), il a pour effet, le plus souvent, de durcir la menace (Kerbrat-Orecchioni, 2010: 28):

(13) Débat de 1995

LJ: Donc, nous sommes en 1995, on ne peut pas toujours, *Jacques Chirac*, être tourné vers le passé, surtout vraiment vers l'aube, en plus, de cette situation.

(14) Débat de 2007

SR: Tout se tient, la dette et la relance économique se tient.

NS: *Madame Royal*. La précision n'est pas inutile dans le débat public pour que les Français comprennent ce qu'on veut faire.

(15) Débat de 2012

FH: Eh bien voilà une différence, *monsieur Sarkozy*, entre vous et moi. Moi, je protège les enfants de la République, vous, vous protégez les plus privilégiés, c'est votre droit.

NS: Mais au nom de quoi, *monsieur Hollande*, on va considérer que c'est encore la lutte des classes dans les entreprises, que dans une petite entreprise de 30 ou 50 personnes, si les salariés veulent travailler plus pour gagner davantage, si le chef d'entreprise est d'accord, ou au contraire s'il y a un coup dur, si le carnet de commandes diminue, et qu'il faut que chacun puisse s'adapter, c'est la loi, c'est l'État qui va les empêcher de se mettre d'accord?

Certains TA allocutifs-argumentatifs sont utilisés pour confronter l'autre aux failles et aux contradictions de son discours. Les propos sont, grâce au TA, directement associés à son destinataire, ceci afin de le / la responsabiliser d'un dit ou d'un acte que le candidat conteste:

(16) Débat de 1981

VGE: Vous êtes bien changeant, *monsieur Mitterrand*, parce qu'il y a quelques instants vous nous aviez dit que vous ne saviez pas si vous dissoudriez tout de suite [...] puis vous revenez tout à coup en arrière.

(17) Débat de 1988

FM: En réalité, *monsieur le Premier ministre*, on ferait peut-être mieux de dire que, dans la lutte contre le chômage, il y a eu continuité, continuité dans l'échec, que le chômage a continué de s'aggraver.

(18) Débat de 2012

NS: *Monsieur Hollande*, ne fuyez pas une nouvelle fois. L'impôt sur la fortune, nous sommes le seul pays d'Europe qui l'avons gardé.

FH: Eh bien voilà une différence, *Monsieur Sarkozy*, entre vous et moi. Moi, je protège les enfants de la République, vous, vous protégez les plus privilégiés, c'est votre droit.

6.2 Les TA délocutifs

Les TA délocutifs sont plus délicats à traiter lorsqu’il s’agit des fonctions pragmatiques. Considérons d’abord la situation d’énonciation des face-à-face: en principe, il s’agit d’une interaction entre deux participants (les candidats à la présidentielle). Les journalistes ne sont présents, en principe, que pour organiser le débat, introduire les thèmes, contrôler le temps, sans faire partie à proprement parler de l’interaction, bien que les débatteurs s’adressent parfois à eux.¹⁰ Pour ce qui est des téléspectateurs, il leur est évidemment impossible de participer à l’interaction. Comme le signale Kerbrat-Orecchioni (2010:14), dans le contexte médiatique, caractérisé par un “double niveau de réception” le TA en fonction délocutive sert indirectement à informer les auditeurs de l’identité des intervenants. Les TA délocutifs jouent également un rôle essentiel dans l’interaction (sur un axe de rapprochement vs de distanciation) entre les participants.

Ainsi, dans les exemples (19) à (21), les candidats ne s’adressent plus directement à leurs adversaires, mais, dans une forme de discours narrativisé, ils prennent ainsi à témoins les journalistes et les téléspectateurs:

(19) Débat de 1995

LJ: Quand j’écoute *Jacques Chirac*, je n’entends que des généralités sur le système d’éducation.

JC: Parce que je trouve que *monsieur Jospin* ne manque pas d’audace, lui qui a été près de dix ans conseiller de Paris.

(20) Débat de 2007

NS: *Madame Royal* ose employer le mot «immoral.» C’est un mot fort.

NS: *Madame Royal* ne m’en voudra pas, mais a évoqué tous les sujets en même temps, elle risque de les survoler et de ne pas être assez précise.

(21) Débat de 2012

NS: *Monsieur Hollande* vient de dire qu’on a été en retard, qu’on n’a rien fait: 180 millions d’heures payées, c’est plus d’un milliard d’euros.

FH: Donc, la proposition de *monsieur Sarkozy* n’est pas du tout appropriée à l’immigration légale.

Les TA des exemples (19) à (21) témoignent tout d’abord d’une prise de distance vis-à-vis de l’échange avec l’interlocuteur. Compte tenu de la scène d’énonciation des face-à-face, ainsi que de la proximité physique des candidats, le fait de

¹⁰ Il faut préciser qu’il existe de grandes différences entre les débats également quant au rôle des journalistes-animateurs de 1974 à 2012. Une étude reste à faire pour en préciser les caractéristiques.

s'exprimer ainsi, à la troisième personne, tout en étant en face de son interlocuteur, créé un effet d'irrévérence vis-à-vis de celui-ci. Cette *irrévérence* est bien sûr plus ou moins forte en fonction de la teneur de l'échange. Ainsi, dans l'exemple (20), le premier énoncé ("*Madame Royal* ose employer le mot 'immoral'. C'est un mot fort."), où la critique de Nicolas Sarkozy adressée à son interlocutrice est explicite et ne touche qu'à l'emploi d'un mot, nous semble moins irrévérencieux que dans le deuxième énoncé ("*Madame Royal* ne m'en voudra pas, mais a évoqué tous les sujets en même temps, elle risque de les survoler et de ne pas être assez précise.") où la critique touche aux compétences (argumentatives) de son interlocutrice. L'interprétation des fonctions pragmatiques des TA délocutifs comme marqueurs d'une prise de distance, voire d'ironie, est affaire de contexte. Ainsi en 1974, les TA délocutifs employés par les deux candidats constituent le plus souvent une marque de politesse, tandis que dans les débats de 1988, 2007 et 2012, ces deux derniers en particulier, l'emploi de ces formes engendre beaucoup plus de distance et d'hostilité entre les deux débatteurs. En revanche, en 1995, Lionel Jospin utilise *Jacques Chirac* en délocution dans des séquences où il résume la politique de son adversaire; des propos contre lesquels Lionel Jospin argumente par la suite, sans ironie ou sarcasme, ce qui crée une vraie structure dialectique du discours.

7 Bilan et discussion

D'un point de vue quantitatif, cette étude nous a permis de constater que dans l'intégralité des débats de l'entre-deux-tours (1974–2012), les termes d'adresse en emploi allocutif (adresse directe) sont plus nombreux qu'en emploi délocutif (adresse indirecte): 395 allocutifs vs 148 délocutifs, 73 % vs 27 %. De 1974 à 2012, le nombre de termes d'adresse a augmenté (d'environ 80 en 1974 à environ 120 en 2012), ce que l'on peut sans doute interpréter comme une préférence personnelle du candidat Nicolas Sarkozy en particulier, qui est présent dans les deux derniers débats (2007 et 2012). On constate également une nette augmentation des tours de parole dans les deux derniers débats en parallèle à l'augmentation des termes d'adresse allocutifs.¹¹

Concernant les fonctions pragmatiques des termes d'adresse, rappelons qu'à l'intérieur du groupe des allocutifs, deux fonctions principales ont été décelées: la fonction allocutive-interpellative et la fonction allocutive-argumentative; ce dernier groupe étant largement majoritaire. Comme énoncé dans notre hypothèse

¹¹ Comptage des tours de parole: 1974: VGE, 108; FM, 118; 2012: NS, 216; FH, 221.

(section 3), les termes d’adresse ont des fonctions argumentatives déterminantes quant à la gestion du débat par les deux candidats: celles de cibler l’allocutaire et de renforcer l’acte de parole de base. En fonction du contexte, différents effets pragmatiques apparaissent: soit les termes d’adresse fonctionnent comme *adoucisseurs* – on amène la critique dans un emballage poli –, soit comme *renforçateurs* de l’acte de contredire l’allocutaire. Dans le contexte médiatique du face-à-face, les candidats ne s’adressent pas toujours directement à leur interlocuteur, mais prennent les journalistiques et les téléspectateurs à témoin en reprenant les propos de l’autre dans un discours narrativisé: ces termes d’adresse en fonction délocutive sont employés le plus souvent pour marquer une prise de distance vis-à-vis de l’échange. En fonction du contexte situationnel, les termes d’adresse en fonction délocutive peuvent couvrir des usages allant de simples marqueurs de politesse (débats de 1974 et 1995 en particulier) aux marqueurs de distance, d’ironie, voire d’impolitesse et d’hostilité (débats de 1981, 1988, 2007 et 2012 en particulier).

Tout au long des débats des quarante dernières années – le débat de 1995 mis à part –, les candidats représentant la droite française emploient plus de termes d’adresse (*Monsieur/Madame* + patronyme) que leurs contradicteurs représentant la gauche française. On peut se demander s’il s’agit là simplement de préférences individuelles de la part des candidat.e.s ou bien de traditions discursives divergentes de ces deux familles politiques. À partir des résultats de cette première étude, il sera intéressant d’approfondir l’analyse des relations entre l’emploi des termes d’adresse et le paramètre des genres sexuels d’un côté et l’emploi des termes d’adresse et l’orientation idéologique de l’autre.

Bibliographie

- Clayman, S. & Heritage, J. (2002). *The News Interview: Journalists and Public Figures on the Air*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Corpus*, 6, 189–193. [en ligne] <https://corpus.revues.org/1412?lang=enoin>.
- De Chanay, H. (2010). Adresses adroites. Les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007. Dans Kerbrat-Orecchioni, C. (dir). *S’adresser à autrui. Les formes nominales d’adresse en français*. PUS: Chambéry.
- Détrie, C. (2006). *De la non-personne à la personne: l’apostrophe nominale*. Paris: CNRS Éditions.
- Johnen, T. (2014). Les FNA en français et en portugais: considérations théoriques et analyses fonctionnelles dans des débats médiatiques électoraux au Brésil, au Portugal et en France. Dans C. Kerbrat-Orecchioni (dir.) *S’adresser à autrui. Volume 2: Les formes nominales d’adresse en français dans une perspective interculturelle*. PUS: Chambéry.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (2012). Analyser du discours: le cas des débats politiques télévisés. *Congrès Mondial de Linguistique Française 2012, Institut de Linguistique Française* (CNRS, FR 2393) 4–7 juillet 2012, Université Lumière Lyon. <http://www.ilf.cnrs.fr/spip.php?rubrique30>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.) (2010). *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*. PUS: Chambéry.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.) (2014). *S'adresser à autrui. Volume 2: Les formes nominales d'adresse en français dans une perspective interculturelle*. PUS: Chambéry.
- Lehmann, S. (2010). L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et moyen français. *Corela HS-8*, [en ligne] mis en ligne le 11 novembre 2010, consulté le 17 avril 2016. URL: <http://corela.revues.org/1610>.
- Monte, M. (2007). Catherine Détrie. — *De la non-personne à la personne: l'apostrophe Nominale*. Paris: CNRS Editions, 2006, 212 pages (ISBN: 978-2-271-06487-5, 22 €).
- Petitjean, A. (2013). Formes et fonctions des termes d'adresse et genres de discours: l'exemple des textes dramatiques. Dans J. P. Dufiet et A. Petitjean (éds), *Approches linguistiques des textes dramatiques* (pp. 191–229). Paris: Classiques Garnier.
- Sullet-Nylander, F. & Roitman, M. (2010a). Voix de campagne présidentielle: quelques observations sur la question et la réfutation dans le débat télévisé Royal-Sarkozy (2 mai 2007). Dans G. Ledegen & M. Abecassis (éds), *Les voix du français. Volume 1 à travers l'histoire, l'école et la presse: usages et représentations* (pp. 303–317). Bern: Peter Lang.
- Sullet-Nylander, F. & Roitman, M. (2010b). De la confrontation politico-journalistique dans les grands duels politiques télévisés: questions et préconstruits. Dans J. Burger Marcel, J. Jacquin et R. Micheli (éds), *Les médias et le politique. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias » - Lausanne, 1–4 septembre 2009*, Lausanne: Centre de linguistique et des sciences du langage. [en ligne] <http://www.unil.ch/clsl/page81503.html>.
- Sullet-Nylander, F. & Roitman, M. (2011). Discours rapportés et débats télévisés. Étude comparative: Chirac/Jospin (1995) vs Sarkozy/Royal (2007). Dans Lopez Munoz, J.-M., Marnette, S., Rosier, L. & Stolz, C. (dir.), *Citations II. Citer pour quoi faire? Pragmatique de la citation* (pp. 113–128). Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant.

Notice Biographique

Françoise Sullet-Nylander est professeure titulaire au Département d'études romanes et classiques de l'Université de Stockholm où elle enseigne la langue et l'analyse du discours françaises. Depuis la soutenance de sa thèse de doctorat – *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique* – ses travaux de recherche ont porté sur les problématiques de la polyphonie, du discours rapporté, de la reformulation et des jeux de langage dans les textes journalistiques. Elle a co-dirigé plusieurs ouvrages, *Le français parlé des médias* (2005), *La linguistique dans tous les sens* (2011), *Discours rapporté, genre(s) et médias* et *Le discours rapporté: une question de genre?* (2015). Ses travaux les plus récents ont porté sur les stratégies de questionnement des journalistes dans les débats politiques télévisés, sur l'emploi de connecteurs de reformulation et connecteurs causaux dans divers genres discursifs, ainsi que sur les phénomènes d'hétérogénéités énonciatives dans les textes et paratextes journalistiques et sur les termes d'adresse dans les débats politiques.

Bionote

Françoise Sullet-Nylander is a professor of French Linguistics in the Department of Romance Studies and Classics at the University of Stockholm. Since the defense of her doctoral thesis: *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, her research has focused on the problems of polyphony, reported speech, rephrasing and play on words in journalistic texts. She co-edited several books: *Le français parlé des médias* (2005), *La linguistique dans tous les sens* (2011), *Discours rapporté, genre(s) et médias* et *Le discours rapporté: une question de genre?* (2015). Her most recent works has focused on journalist's questioning strategies in the debates of the presidential elections, on the use of causal and rephrasing connectors in various discursive genres, as well as on the phenomena of enunciative heterogeneities in the journalistic texts and, most recently, on the use of terms of address in the debates of the presidential elections in France.

Bionota

Françoise Sullet-Nylander es profesora titular en el Departamento de Lenguas Romances y Clásicas de la Universidad de Estocolmo, donde enseña lengua francesa y análisis del discurso. Desde su tesis doctoral – con el título *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique* – su investigación se ha centrado en la polifonía, el discurso indirecto, la reformulación, y los juegos de palabras en textos periodísticos. Ha codirigido diferentes obras: *Le français parlé des médias* (2005), *La linguistique dans tous les sens* (2011), *Discours rapporté, genre(s) et médias* y *Le discours rapporté: une question de genre?* (2015). Sus trabajos más recientes han tratado sobre las estrategias de interrogación periodística en debates políticos televisados, el empleo de conectores de reformulación y conectores causales en diferentes géneros discursivos, los fenómenos de heterogeneidades enunciativas en textos y paratextos periodísticos, y sobre las formas de tratamiento en debates políticos.

Notice Biographique

Malin Roitman est enseignante-chercheure au Département d'études romanes et classiques de l'Université de Stockholm. Depuis sa thèse de doctorat, ses recherches portent plus particulièrement sur la négation et sa fonction, ainsi que sur d'autres phénomènes rhétorico-argumentatifs dans les textes médiatiques. Au sein de ses recherches se placent les débats des élections présidentielles françaises. Elle s'intéresse à la contre-argumentation par négation – la façon dont le sujet parlant réfute les arguments des autres en se servant de la négation – ainsi qu'au concept d'ethos, les stratégies linguistiques utilisées pour inspirer la confiance chez l'auditoire, ainsi que la façon dont l'adversaire politique est présenté dans le discours. Dans la visée de circonscrire des aspects globaux de l'argumentation dans les textes politico-médiatique, tout en étudiant un phénomène linguistique précis, le cadre théorique s'étend de la sémantique à l'analyse du discours, en passant par les théories de l'énonciation.

Bionote

Malin Roitman is a teacher-researcher in the Department of Romance and Classical Studies at the University of Stockholm. Her research since the doctoral thesis, deals especially with rhetorical-argumentative use of negation and other pragmatic phenomena in mass media texts and to a large extent within the debates of the presidential elections in France. She is interested in counter argumentation, in the concept of *ethos* – the language strategies used by the presidential candidates to inspire confidence in the audience – and in how the political adversary is framed in discourse. In aiming to circumscribe global aspects of argumentation in political and media texts, while studying a specific linguistic phenomenon, the theoretical framework extends the semantics of discourse analysis, through theories on enunciation processes.

Bionota

Malin Roitman es profesora-investigadora en el Departamento de Lenguas Romances y Clásicas de la Universidad de Estocolmo. Desde su tesis doctoral su investigación trata especialmente sobre la negación y su función, así como sobre otros fenómenos retórico-argumentativos en textos mediáticos; dentro de esta línea investigadora se sitúan los estudios de debates electorales franceses. Entre sus focos de interés está el tema de la contra-argumentación por negación– la forma en que el hablante refuta los argumentos ajenos sirviéndose de la negación–, el concepto de *ethos*, las estrategias lingüísticas utilizadas para ganar la confianza de la audiencia, así como la forma en que se presenta al adversario político en el discurso. Con vistas a circunscribir aspectos globales de la argumentación en los textos político-mediáticos, al tiempo que estudiar un fenómeno lingüístico preciso, el marco teórico se extiende de la semántica al análisis del discurso, pasando por las teorías de la enunciación.